

CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE " CONCERTS PRIVES

ARTICLE 1 : PRESENTATION DU SERVICE "CONCERTS PRIVES"

UOL (Universal Music On Line) a mis en place, en partenariat avec la Société Générale, un service intitulé "Concerts privés" (ci-après dénommé "le Service") accessible par internet depuis le site www.somusic.fr ou directement à l'adresse URL : <http://www.somusic.fr/concerts-prives.php> (ci-après dénommé "le Site").

Chaque participant sélectionné obtiendra 2 places pour un concert privé à Paris d'un artiste du catalogue d'Universal Music.

Les premiers inscrits seront les premiers servis dans la limite des places disponibles et dans les conditions précisées ci-dessous.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Le Service est gratuit et sans engagement.

Le Service est réservé aux clients, âgée d'au moins 16 ans, de l'offre bancaire So Music proposée par la Société Générale à l'exclusion des personnes ayant un lien juridique avec la société Universal Music.

Le Service est ouvert tous les jours de la semaine 24h sur 24h, 7 jours sur 7, sous réserve des périodes de maintenance et d'entretien, des opérations de mise à jour des serveurs et de leurs éventuelles interruptions exceptionnelles.

ARTICLE 3 : MODALITE D'ATTRIBUTION DES PLACES DE CONCERTS

Pour pouvoir bénéficier du Service, l'internaute doit, tout d'abord, sélectionner, sur le Site, le concert privé auquel il souhaite assister.

Pour s'inscrire au Service, l'internaute doit remplir, sur le Site, le formulaire réservé à cet effet en indiquant son nom, son email, son prénom, son numéro de téléphone et son adresse complète. L'inscription au Service pour les internautes mineurs est subordonnée à la fourniture d'une autorisation d'accompagnement disponible sur le Site.

L'annonce des concerts privés est faite, sur le Site, 6 (six) semaines avant le début des inscriptions.

Toute indication d'identité ou d'adresse fausse ou erronée entraîne automatiquement la nullité de l'inscription.

L'internaute recevra un email lui confirmant son inscription, lui indiquant les informations concernant le concert privé (Nom de l'artiste, date, adresse, etc...) et lui expliquant les modalités d'attribution des places de concerts.

Son inscription est déposée sur une liste d'attente.

Les internautes inscrits sont contactés effectivement, par téléphone, par Universal Music France, au plus tôt, dans l'ordre d'apparition de leur nom sur la liste d'attente.

Les participants sélectionnés sont les internautes ayant confirmé, par téléphone, qu'ils seraient présents le jour du concert privé. Dans le cas où l'internaute n'est pas joignable au moment où Universal Music tente de le joindre, son nom sera transféré en fin de liste d'attente.

Les places seront disponibles le jour du concert. Chaque participant sélectionné sera inscrit sur une liste à l'entrée de la salle de spectacle. L'accès au concert sera subordonné à la fourniture, par le participant sélectionné à un représentant d'Universal Music, de sa carte So Music, d'un justificatif d'identité permettant de confirmer la validité de son inscription et de l'autorisation d'accompagnement pour les participants sélectionnés mineurs.

L'attribution des places aux participants sélectionnés se fera dans la limite des places disponibles.

Les frais de déplacement pour assister aux concerts privés et/ou d'hébergement sont à la charge du participant.

ARTICLE 5 : ADHESION AUX CONDITIONS D'UTILISATION

L'inscription au Service implique l'acceptation entière et sans aucune réserve des présentes conditions et des règles de bonne conduite sur Internet.

ARTICLE 6 : CONTESTATIONS, RECLAMATIONS

Les réclamations concernant le Service sont à adresser à la société UOL à l'adresse suivante : 20, rue des Fossés Saint Jacques - 75005 Paris.

A peine de forclusion, les réclamations doivent être adressées au plus tard 40 jours après l'inscription correspondante (le cachet de la poste faisant foi). Si ce jour tombe un dimanche ou un jour férié, la date d'envoi des réclamations est reportée au soir du premier jour ouvrable suivant.

ARTICLE 7 : FRAUDE

UOL se réserve le droit d'exclure tout internaute qui se serait inscrit au Service de façon frauduleuse.

ARTICLE 8 : RESPONSABILITE

UOL pourra à tout moment suspendre, interrompre ou annuler la mise à disposition auprès du public du Service, ou encore modifier les présentes conditions d'utilisation sans que sa responsabilité puisse être engagée.

En particulier, UOL n'encourt aucune responsabilité du fait, notamment, de la survenance d'un cas de force majeure ou d'un événement indépendant de sa volonté tel que:

- un incident technique lié à une défectuosité du système utilisé (bogues, etc...) ou à un accès frauduleux audit système (piratage, etc...),
- un dysfonctionnement, une interruption ou un ralentissement des services postaux ou du réseau des télécommunications, etc...

ARTICLE 9 : AUTORISATION DE PUBLICATION

Les nom et prénom des participants sélectionnés, ainsi que des internautes inscrits, seront publiés sur le Site.

ARTICLE 10 : INFORMATIQUE ET LIBERTE

Tout internaute reconnaît être informé du fait que les informations nominatives recueillies sont nécessaires à son inscription au Service, et qu'il bénéficie d'un droit d'accès et de rectification et de radiation des données le concernant.

ARTICLE 11 : DROIT A L'IMAGE

L'inscription au Service implique l'acceptation entière et sans aucune réserve de l'internaute de ne pas s'opposer à la reproduction ou à la diffusion de son image.

En cas de sélection du participant au concert privé, l'internaute sélectionné autorise expressément UOL à mettre en ligne sur internet tant les photos reproduisant son image que les captations filmées durant ledit événement.

ARTICLE 12 : DROIT APPLICABLE / COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

L'intégralité des dispositions des présentes conditions d'utilisation est régie par le droit français.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution des présentes. En cas de désaccord définitif, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents.